

2017-164. BUDGET ANNEXE GOLF- DECISION MODIFICATIVE N°1

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 27

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Frédéric NEVEU, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Christian SCHMITT, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Dominique DEREN, Jean ENGELKING, Philippe CREACHCADEC, Danièle COMBY, Jacques LOUBIERE, Marylise MOREAU, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Françoise BLEYNIE à Marie-Line CHEMINADE, Jean-Claude LANDREAU à Jean-Philippe MACHON, Caroline AUDOUIN à Frédéric NEVEU, Nicolas GAZEAU à Jean-Pierre ROUDIER, Claire CHATELAIS à Bruno DRAPRON, Laurence HENRY à Serge MAUPOUET, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Absent : 1

Fanny HERVE

Secrétaire de séance : Aziz BACHOUR

Date de la convocation : 07 décembre 2017

Date d'affichage : 28 DEC. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du budget annexe Golf,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 30 novembre 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer :

- Sur l'approbation de la décision modificative n°1 du budget annexe Golf, détaillée dans le tableau ci-dessous :

REÇU
28 DEC. 2017
Sous-Préfecture
de SAINTES

- Section de Fonctionnement

Nature	Service	Libellé	Montant
6215	FINA	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	26 000 €
012		CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	26 000 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	26 000 €
---	-----------------

774	FINA	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	26 000 €
77		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	26 000 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	26 000 €
---	-----------------

- Section d'Investissement

Nature	Service	Libellé	Montant
165	ADM	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000 €
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000 €
2155	GOLF	OUTILLAGE INDUSTRIEL	4 470 €
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 470 €
2315	GOLF	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-4 470 €
23		IMMOBILISATIONS EN COURS	-4 470 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 000 €
--	----------------

1641	FINA	EMPRUNTS EN EURO	1 000 €
------	------	------------------	---------

16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 000 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition

Pour l'adoption : 27

Contre l'adoption : 0

Abstentions : 7 (Josette GROLEAU en son nom et en celui de Brigitte FAVREAU, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET en son nom et en celui de Laurence HENRY)

Ne prend pas part au vote : 0



Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.